

ÉLECTIONS ET PARTIS REPRÉSENTÉS AU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET AUX ASSEMBLÉES DE PROVINCE APRÈS LES SCRUTINS DE MAI ET DE DÉCEMBRE 2009

Par Luc STEINMETZ

Les élections qui ont mis en place la troisième mandature des institutions issues de l'Accord de Nouméa ont eu lieu en deux temps :

- Le 10 mai 2009 pour le renouvellement intégral du congrès et des trois assemblées de province ;
- Le 6 décembre 2009 pour le renouvellement partiel du congrès et de la totalité de l'assemblée de la province des Îles Loyauté à la suite de l'annulation des élections dans cette province par une décision du Conseil d'État.

1. L'étude qui suit traite dans une **première partie** de ces deux scrutins et de la composition du congrès et des assemblées provinciales qui en est résultée. Dans leur composition issue du scrutin, le congrès et l'assemblée de la province des Îles ont fonctionné jusqu'en novembre 2009. Dès que l'annulation des élections des Loyauté a été signifiée, l'assemblée de cette province a cessé de fonctionner et le congrès s'est trouvé provisoirement amputé de ses sept élus loyaltiens.

Les élections du 6 décembre 2009 dans la seule province des Îles Loyauté ont eu des conséquences modestes sur la composition de l'assemblée de province des Loyauté et sur celle du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

La nouvelle assemblée provinciale a inauguré ses travaux le 11 décembre 2009 et c'est le vendredi 19 décembre que le congrès de la Nouvelle-Calédonie a accueilli les sept élus provinciaux issus du scrutin du 6 décembre.

2. La **deuxième partie** de cette étude est consacrée aux partis politiques représentés au congrès de la Nouvelle-Calédonie et dans les assemblées de province.

PREMIÈRE PARTIE

Le congrès et les assemblées de provinces après les élections du 10 mai 2009

Les élections du 10 mai 2009 ont été les troisièmes de la période ouverte par la signature de l'Accord de Nouméa.

Les premières, celles du 9 mai 1999, avaient correspondu à la mise en place des institutions issues de cet accord et de la loi organique et s'étaient conclues dans la stabilité des forces électorales en présence.

Les secondes, celles du 9 mai 2004, avaient été marquées par un bouleversement de la donne démocratique avec un net recul du Rassemblement-UMP et l'arrivée sur le devant de la scène politique de la formation l'Avenir ensemble.

Rappel des deux précédents scrutins

- Le scrutin du 9 mai 1999.

À l'issue du scrutin de mai 1999, les « partenaires historiques » des Accords de Matignon, le RPCR avec 24 élus et le FLNKS avec 18 élus, en ajoutant aux 12 élus des listes étiquetées FLNKS les 6 élus de l'UNI, étaient restés les deux grands acteurs de la vie politique calédonienne.

La FCCI avait fait son apparition au congrès avec 4 élus. Le LKS avait sauvé son siège. La « troisième voie » qu'essayait alors de représenter l'Alliance avait fait long feu : elle avait perdu la moitié de ses voix par rapport aux élections de 1995 et n'avait eu que trois sièges au congrès. C'était le reflet de la division de l'électorat « loyaliste » opposé au RPCR. Le FN avec ses 4 élus s'était installé dans le paysage politique: il était devenu le second parti loyaliste de Nouvelle-Calédonie.

Les partis dits loyalistes avaient obtenu, toutes tendances confondues, 59 % des suffrages exprimés (contre 63 % aux élections de 1995).

Les partis indépendantistes avaient obtenu toutes tendances confondues 41 % des suffrages exprimés (contre 37 % aux élections de 1995).

Le recul des loyalistes et la progression des indépendantistes étaient sans nul doute dus à la restriction du droit de vote aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie.

En sièges, les partis loyalistes avaient obtenu 31 sièges et les partis indépendantistes 23 sièges.

La participation avait été de 74 % sur un corps électoral restreint de 108 300 inscrits.

Pour retrouver les résultats complets des élections de mai 1999, on peut se reporter à mon étude sur ces élections in « Éducation civique en Nouvelle-Calédonie » – CDP 2001

- Le scrutin du 9 mai 2004.

Le corps électoral spécial, en progression de 10 % par rapport au scrutin de 1999, avait été de 119.541 inscrits (soit 90 % du corps électoral global).

Le Rassemblement-UMP de Jacques Lafleur avait perdu 24 % de son électorat, et du coup la majorité au congrès et à l'assemblée de la province Sud ainsi que la présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Sa représentation au congrès était tombée à 16 élus,

faisant jeu égal avec l'Avenir ensemble. Le Rassemblement-UMP était cependant resté le seul parti loyaliste à avoir des élus dans les trois provinces.

En s'imposant sur la scène politique et par le jeu d'alliances à l'assemblée de la province Sud (avec le Front national) et au congrès (avec le Front national et l'Union calédonienne), l'Avenir ensemble avait réussi à ostraciser le Rassemblement-UMP avec l'espoir de préparer ainsi son décès. Le Front national avait su maintenir une position limitée dans l'électorat.

La province Nord et celle des Îles Loyauté avaient confirmé leur ancrage indépendantiste malgré un éparpillement des votes sur de nombreuses listes. L'UNI-FLNKS affirmait son leadership au Nord tandis que l'Union calédonienne affirmait le sien dans la province des Îles Loyauté. Par contre, les divisions du camp indépendantiste dans la province Sud avaient entraîné la disparition de la représentation de cette mouvance dans l'assemblée de province.

Avec une participation de 76,44 % sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, 96 450 suffrages s'étaient exprimés. Les partis anti-indépendantistes avaient obtenu 60 % des suffrages (contre 59 % en 1999). Les partis indépendantistes avaient obtenu 40 % des votes (contre 41 % en 1999). Malgré la restriction du corps électoral aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie, la mouvance indépendantiste n'avait pas progressé.

En sièges au congrès de la Nouvelle-Calédonie, ces résultats s'étaient traduits par 36 élus pour les non-indépendantistes et 18 élus pour les indépendantistes (ils avaient 23 sièges dans le congrès sortant). Ce recul en sièges significatif pour les indépendantistes s'expliquait par leur disparition de l'assemblée de la province Sud car aucune de leurs listes n'avaient pu franchir la barre des 5 % des inscrits.

Pour retrouver les résultats complets des élections de mai 2004, on peut se reporter à mon étude parue en 2004 et qui figure sur ce même site internet du vice-rectorat.

1° Les élections de mai 2009 au congrès et aux assemblées de province

Les élections au congrès et aux assemblées de province du 10 mai 2009 ont été marquées par une stabilité du corps électoral envisagé sous l'angle du clivage traditionnel des deux grandes forces en présence que sont les indépendantistes et les anti-indépendantistes. Mais, dans chaque province, il y a eu des changements sensibles par rapport au précédent scrutin de mai 2004.

Dans la province Sud, le Rassemblement-UMP est arrivé en tête devant Calédonie ensemble, parti issu d'une scission de l'Avenir ensemble, tandis que l'Avenir ensemble allié au LMD (le Mouvement de la diversité) n'est arrivé qu'en troisième position. Les indépendantistes, moins divisés qu'en 2004, font leur retour au sein de l'assemblée de province alors que le Front national rongé par ses querelles internes disparaît de l'assemblée provinciale. Le RPC fait une entrée-surprise mais timide dans cette institution, mais pour son fondateur Jacques Lafleur, c'est en fait un retour.

Dans la province Nord, où les indépendantistes restent très massivement majoritaires, l'UNI en recul gagne d'une très courte majorité son combat concurrentiel avec l'UC. Les divisions du camp anti-indépendantiste, éparpillé sur trois listes, ne lui permettent de ne sauver que deux sièges qui vont au Rassemblement-UMP et à Une province pour tous. Le Parti travailliste, de création récente, fait pour sa part trois sièges.

Dans la province des Îles, le camp anti-indépendantiste, éparpillé là aussi sur trois listes, fait les frais de ses divisions. Il n'a plus d'élus, laissant les quatorze sièges de l'assemblée provinciale aux indépendantistes. L'UC-FLNKS arrive en tête, précédant l'UNI-FLNKS et le parti travailliste, alors qu'avec la liste Dynamique autochtone le LKS retrouve ses deux élus.

A - Les bases du scrutin du 10 mai 2009

Les élections au congrès et aux assemblées de province se sont déroulées, comme en 1999 et en 2004, au suffrage restreint aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie, en application de l'article 188 de la loi organique. Ce corps électoral spécial de 135 964 inscrits (87,63 % du corps électoral global) est en progression de 13 % par rapport au scrutin de 2004, progression essentiellement due à des jeunes qui ont atteint l'âge de voter entre 2004 et 2009, mais aussi à de nouveaux arrivés qui ont atteint dix années de présence en Nouvelle-Calédonie, à condition d'y être arrivés avant le 9 novembre 1998, en application du gel du corps électoral décidé lors de la révision constitutionnelle de février 2007.

Le scrutin est de liste à la représentation proportionnelle à un seul tour avec application de la règle de la plus forte moyenne. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % du nombre des électeurs inscrits n'ont pas été admises à la répartition des sièges (art. 192 – alinéa 2 de la LO).

Pour la deuxième fois, la loi sur la parité hommes/femmes s'est appliquée aux élections des membres du congrès et des assemblées de province.

Il est bon de rappeler que le congrès de la Nouvelle-Calédonie comprend 54 membres élus pour 5 ans (article 62 de la LO). Il est formé par la réunion de la majeure partie des membres des trois assemblées de province. Ainsi, siègent au congrès :

- 7 membres de l'assemblée de la province des Îles Loyauté ;
- 15 membres de l'assemblée de la province Nord ;
- 32 membres de l'assemblée de la province Sud.

Mais une partie des membres des assemblées de province ne siège pas au congrès. Chaque assemblée de province est composée de la manière suivante :

- Assemblée de la province des Îles Loyauté : 14 membres ;
- Assemblée de la province Nord : 22 membres ;
- Assemblée de la province Sud : 40 membres.

Ce sont respectivement les sept, quinze et trente-deux premiers élus de chacune de ces assemblées de province qui siègent aussi au congrès.

B - Le résultat des élections du 10 mai 2009

• Assemblée de la province Sud

Dans la province Sud, le scrutin a été marqué par un taux de participation de 74,24 % en régression de 3 points par rapport à 2004. Dix listes étaient en compétition, mais seules cinq d'entre elles ont passé la barre des 5 % des inscrits (soit 4 183 voix).

Le résultat de l'élection témoigne du retour en tête avec 28,53 % des suffrages exprimés du Rassemblement-UMP de Pierre Frogier qui obtient 15 des 40 sièges de l'assemblée de province. C'est un de moins qu'en 2004 mais dans sa version d'il y a cinq ans, le Rassemblement-UMP n'avait connu que la scission de l'Avenir ensemble mais pas encore celle du RPC de Jacques Lafleur ni celle de Simon Loueckhote. Le score du Rassemblement n'est donc pas à la hauteur de ce qu'il espérait mais c'est cependant celui d'une victoire relative honorable d'un parti contre lequel tous les autres se sont ligüés.

Calédonie ensemble de Philippe Gomès arrive en 2^e position (avec 23,59 % des suffrages et 11 sièges) nettement devant l'Avenir ensemble de Didier Leroux et d'Harold Martin,

associés au LMD de Simon Louekchote (dont il n'est pas facile d'estimer le poids électoral), qui n'obtient que 16,33 % des suffrages et 8 sièges. Par ses divisions, l'Avenir ensemble version 2004 perd le contrôle de l'assemblée de la province Sud, tandis que les départs postérieurs à 2004 qui ont affecté le Rassemblement-UMP n'empêchent pas ce parti de retrouver une position non pas dominante mais éminente qui lui ouvre la présidence de l'exécutif de la province.

La liste FLNKS qui a obtenu 8,81 % des suffrages exprimés fait son retour dans l'assemblée provinciale avec 4 sièges. C'est le fruit d'une unité en partie retrouvée mais c'est moins qu'aux élections de 1999, sur un corps électoral qui était pourtant inférieur de 23 % à celui de 2009. En 1999, les listes indépendantistes avaient eu 6 sièges et près de 15 % des suffrages. Le parti travailliste est passé par là avec ses 3, 67 % des voix, de même que la liste Ouverture citoyenne dont une partie des 4,90 % des suffrages peut être attribuée à des électeurs jusque là indépendantistes.

La liste RPC de Jacques Lafleur est la dernière à passer la barre des 5 % des inscrits. Les 7,10 % des suffrages qu'elle obtient lui donnent 2 sièges.

Parmi les cinq listes qui n'ont pas passé la barre des 5 % des inscrits, il faut noter :

- l'effondrement du Front national qui a perdu du fait de ses déchirements près des deux-tiers de ses voix par rapport à 2004 (son leader historique Guy George l'a quitté pour fonder le Mouvement des citoyens français dont une candidate figurait en 16^e position sur la liste Avenir ensemble-LMD).
- la stagnation de la liste Génération destin commun de Jean-Raymond Postic.
- stagnation aussi pour la liste communautaire wallisienne ROC plurielle dont le score confidentiel de 450 voix est le même qu'en 2004 à quelques voix près.
- échec aussi pour le nouveau Parti travailliste, courroie de transmission de la centrale syndicale USTKE qui, dans la province la plus urbanisée et la plus ouvrière de la Nouvelle-Calédonie ne fait que 2 227 voix soit un peu plus de 3 % des suffrages exprimés et 2,6 % des inscrits.
- quant à la liste Ouverture citoyenne qui espérait être une troisième voie pour faire progresser le débat sur le destin commun dans le cadre de l'Accord de Nouméa et qui regroupait des indépendantistes (Louis Mapou, Marie-Claude Tjibaou la veuve de Jean-Marie, ou encore Jean-Pierre Deteix), des non-indépendantistes (Laurent Chatenay) et des socialistes locaux (Michel Jorda), elle n'a pas passé la barre des 5% des inscrits.

Résultats officiels province Sud

(source JONC du 14 mai 2009)

Nombre d'électeurs inscrits : 83 669		
Nombre de votants : 62 116		
Nombre de suffrages exprimés : 60 577		
Listes	Voix	Sièges
Front national	2 591	0
ROC plurielle	450	0
Parti travailliste	2 227	0
Rassemblement-UMP	17 285	15
Calédonie ensemble	14 294	11
L'Avenir ensemble - LMD	9 894	8

RPC	4 304	2
Génération destin commun	1 216	0
FLNKS	5 342	4
Ouverture citoyenne	2 974	0

La mise en place de l'exécutif provincial

Elle a vu le retour du Rassemblement-UMP en responsabilité. Pierre Frogier (R-UMP) en a été élu président ; le Rassemblement et Calédonie ensemble se partageant les trois autres vice-présidences en application d'une entente républicaine. C'est la première application du « pacte républicain » initié par Pierre Frogier et qui vise à constituer, dans le respect de la personnalité des trois partis loyalistes, une entente de gestion face aux défis qui se présentent aux responsables politiques pour les années qui viennent. L'Avenir ensemble a voté pour cet exécutif sans y participer.

- **Président** : Pierre Frogier (R-UMP)
- **1^{er} vice-président** : Éric Gay (R-UMP)
- **2^e vice-président** : Philippe Michel (Calédonie ensemble)
- **3^e vice-présidente** : Sonia Lagarde (Calédonie ensemble)

• Assemblée de la province Nord

Dans la province Nord le taux de participation a été de 67,41 %, en retrait de 5 points par rapport à 2004. Huit listes étaient en compétition, mais seules cinq d'entre elles ont franchi la barre des 5 % des inscrits (soit 1 634 voix).

Dans cette province, chaque élection visant à renouveler les membres de son assemblée est acquise d'avance aux indépendantistes qui représentent les trois quarts de l'électorat. Mais au sein de cette mouvance, le combat est rude entre le Palika et l'UC pour le contrôle de la majorité de l'assemblée et de son exécutif. Symboliquement parce que c'était la zone de pouvoir de Jean-Marie Tjibaou, leader charismatique de l'Union calédonienne. Politiquement en raison des enjeux économiques que représente principalement l'usine du Nord, fer de lance du rééquilibrage.

Sous l'appellation de région ou de province, la collectivité Nord avait été dès le début le fief de l'Union calédonienne et ce jusqu'aux élections de 1999. En 1999, Paul Néaoutyine, leader du Palika, a ravi à l'UC l'exécutif provincial. Depuis, chaque élection provinciale tourne au duel entre les « frères ennemis » que sont l'UC et le Palika. En 2004, le duel avait de nouveau tourné à l'avantage du Palika.

En 2009, la liste de Paul Néaoutyine est sortie encore une fois gagnante, mais d'une courte tête, car talonnée par la liste UC menée par Gilbert Tyuienon, le dynamique maire de Canala. La liste UNI n'a obtenu que 30,59 % des voix soit 9 sièges, alors qu'en 2004 elle avait obtenu à elle seule la majorité absolue (ses 11 sièges associés à la voix prépondérante du président). La liste UC progresse en passant de 7 à 8 sièges, à moins de 1 % de voix de la liste UNI. Le parti travailliste obtient 3 sièges et entre dans l'assemblée provinciale avec 11,97 % des suffrages ; il a mordu principalement sur l'électorat de Paul Néaoutyine.

Du côté des partis loyalistes, la division a été de mise. Leurs 5 418 voix correspondant à 25 % des suffrages exprimés (comme en 2004) leur auraient permis d'obtenir 4 à 5 sièges. Éparpillés sur trois listes, ils n'obtiennent que deux sièges, le premier allant à la liste du Rassemblement-UMP, le second à la liste Une province pour tous (composés de membres de Calédonie ensemble et de dissidents tout récents du Rassemblement). Éric Babin, de l'Avenir ensemble, qui jusqu'au bout a refusé l'union, disparaît de la scène politique.

Résultats officiels province Nord

(source JONC du 14 mai 2009)

Nombre d'électeurs inscrits : 32 681		
Nombre de votants : 22 031		
Nombre de suffrages exprimés : 21 665		
Listes	Voix	Sièges
Une province pour tous	1 960	1
Parti travailliste	2 594	3
Le Rassemblement-UMP	2 044	1
Union nationale pour l'indépendance (UNI)	6 628	9
F.C.C.I.	607	0
L'Avenir ensemble	1 414	0
UC-FLNKS	6 418	8

La mise en place de l'exécutif provincial

Paul Néaoutyine a retrouvé la présidence de l'assemblée de la province Nord mais plus difficilement qu'en 1999 et 2004. Il n'a été élu qu'au 3^e tour de scrutin à la majorité relative, et il devra partager l'exécutif provincial avec deux vice-présidents UC. Il lui faudra faire l'apprentissage de la collégialité.

- **Président** : Paul Néaoutyine (UNI Palika)
- **1^{er} vice président** : Gilbert Tyuienon (UC FLNKS)
- **2^e vice-président** : Jean-Pierre Djaiwé (UNI Palika)
- **3^e vice-président** : CézelinTchoeaoua (UC FLNKS)

• Assemblée de la province des îles Loyauté

Le taux de participation a été de 73,25 %, ce qui est un bon taux mais il est en régression de cinq points et fait perdre aux électeurs loyaltiens la palme de la participation qu'ils avaient obtenue en 2004. Sur les sept listes en compétition, quatre ont passé la barre des 5 % des inscrits (soit 981 voix) leur donnant accès au partage des sièges.

Le fait marquant du scrutin de 2009 est la disparition totale des anti-indépendantistes de l'assemblée de la province des Îles. Ils ont perdu les deux tiers de leurs voix par rapport à 2004, élections où ils étaient déjà divisés en deux listes et où ils représentaient 25 % de l'électorat. L'éparpillement de leurs 1 236 voix (soit 8,63 % des suffrages exprimés) sur trois listes ne pouvait produire de siège en 2009.

Du côté des indépendantistes, l'UC-FLNKS de Nekö Hnepeune, président sortant, fait mieux qu'en 2004 puisque sa liste passe de 4 à 6 sièges en obtenant 24,66 % des voix.

La liste UNI-FLNKS, coalition de l'UC Renouveau de Jacques Lalié et de membres du Palika conduits par Danielle Guanere, devient avec 4 sièges la deuxième force politique des Îles Loyauté.

Le parti travailliste, qui avait déjà fait une percée lors des municipales de 2009, obtient 20,06 % des suffrages ce qui lui donne deux élus.

Quant à la liste de Nidoish Naisseline intitulée « Dynamique autochtone ou la terre en partage », elle obtient deux sièges avec 12,93 % des voix, ce qui permet au LKS de se maintenir au sein de l'assemblée de province, malgré un recul en voix par rapport à 2004.

Résultats officiels province des îles Loyauté

(source JONC du 14 mai 2009)

Nombre d'électeurs inscrits :	19 614	
Nombre de votants :.....	14 368	
Nombre de suffrages exprimés :	14 313	
Listes	Voix	Sièges
UNI-FLNKS	3 531	4
Rassemblement-UMP	554	0
Dynamique autochtone - LKS	1 852	2
Une province avec la France	516	0
Parti travailliste	2 872	2
UC-FLNKS	4 826	6
Ensemble pour les îles	166	0

La mise en place de l'exécutif provincial

Avec l'aide des deux voix du LKS, Nekö Hnepeune de l'UC-FLNKS a retrouvé son fauteuil de président de l'assemblée de la province des Îles. L'UC et le LKS, qui obtient la 2^e vice-présidence, seront seuls en charge de cet exécutif. Pas de collégialité entre indépendantistes.

- **Président** : Nekö Hnepeune (UC-FLNKS) ;
- **1^{ère} vice-présidente** : Jacqueline Deteix (UC-FLNKS) ;
- **2^e vice président** : Nidoish Naisseline (LKS) ;
- **3^e vice-président** : Christine Cica (UC-FLNKS).

2° Les élections de décembre 2009 au congrès et à l'assemblée de la province des Îles

Les opérations électorales qui se sont déroulées dans la province des îles Loyauté le 10 mai 2009 pour l'élection à l'assemblée de province et au congrès de la Nouvelle-Calédonie ont été annulées par le Conseil d'État à la suite d'un recours introduit par le parti travailliste.

De nouvelles élections ont eu lieu le dimanche 6 décembre 2009. Elles ont entraîné un léger changement de la composition de l'assemblée de province et du congrès mais n'ont pas eu d'incidence sur celle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

1. L'annulation des élections du 10 mai 2009 dans la province des îles Loyauté

Au lendemain de l'élection du 10 mai, le parti travailliste de Louis Kotra Uregei avait saisi le Conseil d'État aux fins de faire annuler le scrutin dans la province des îles Loyauté. Déjà après les élections qui avaient vu en 1999 la première mise en place des institutions issues de l'accord de Nouméa, le scrutin du 9 mai avait fait l'objet d'un recours et avait été annulé par le Conseil d'État pour des motifs à peu près identiques à ceux constatés et retenus en 2009.

Dans sa décision du 16 octobre 2009, le Conseil d'État a donné droit à la demande en annulation introduite par le parti travailliste en raison « de l'accumulation d'irrégularités d'une ampleur particulièrement significative ».

- Il a d'abord considéré que dans la plupart des bureaux de vote des trois communes de cette province, les règles relatives à la rédaction des procès-verbaux de dépouillement n'avaient pas été observées, soit que ces PV aient omis de mentionner le nombre d'électeurs ayant voté par procuration, soit qu'ils aient retenu un nombre de votes par procuration très différent de celui des procurations réellement utilisées.
- Le Conseil d'État a ensuite estimé que la proportion des procurations recensées, de l'ordre de 60 à 80 % des inscrits, était d'une ampleur exceptionnelle. D'autant que dans certains bureaux, le nombre de votes par procuration a été largement supérieur au nombre de mandataires en violation des dispositions de l'article L. 73 du Code électoral qui limite à deux le nombre de procurations pouvant être détenues par un même mandataire.
- L'accumulation de ces irrégularités a conduit le Conseil d'État à considérer qu'un nombre très important des suffrages n'a pas été exprimé d'une manière régulière portant ainsi atteinte à la sincérité des résultats proclamés à l'issue du scrutin.
- Pour toutes ces raisons et compte tenu de l'écart des voix entre les listes des candidats et des omissions ou incohérences entachant la quasi-totalité des procès-verbaux de dépouillement, le Conseil d'État a décidé d'annuler les élections du 10 mai 2009 dans la province des îles Loyauté.

La date du 6 décembre 2009 a été retenue pour le nouveau scrutin.

2. Les élections du 6 décembre 2009

L'annulation des élections dans leur circonscription n'a pas découragé les Loyaltiens qui ont été 14 101 à aller voter sur 19 848 inscrits, ce qui représente un taux de participation de 71,04 %, inférieur seulement de 1,41 % à celui enregistré lors du scrutin du 10 mai.

Sur les six listes en compétition (une de moins qu'en mai), seules cinq ont passé la barre des 5 % des inscrits (soit 993 voix) leur donnant accès au partage des sièges, mais à la répartition à la proportionnelle, seules quatre listes ont eu des élus.

Quatorze sièges étaient à pourvoir au titre de l'assemblée de la province des îles dont sept pour le compte du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Le fait marquant du scrutin du 6 décembre est la confirmation de la disparition des anti-indépendantistes de l'assemblée provinciale, disparition déjà enregistrée après le vote de mai et l'élimination du Palika d'une représentation au sein de cette assemblée.

- L'UC-FLNKS de Nekö Hnepeune, président sortant et réélu en mai, perd un peu de voix par rapport au scrutin de mai, passant de 4 826 voix à 4 640 voix (soit 33 % des suffrages exprimés), mais garde ses six sièges au sein de l'assemblée de province, confirmant ainsi son leadership dans les Loyauté.
- Le parti travailliste tire le bénéfice de l'annulation qu'il a obtenue du Conseil d'État en devenant la deuxième force politique des îles Loyauté avec 3 295 suffrages (soit 423 de plus qu'en mai), ce qui lui permet de doubler son nombre d'élus dans l'assemblée provinciale (quatre contre deux en mai) et de gagner un siège au congrès.
- La liste UNI-FLNKS qui en mai regroupait Jacques Lalié de l'UC-Renouveau et la majeure partie du Palika sans Charles Washetine, éliminé de la compétition, n'a pas été reconduite. Jacques Lalié s'est retrouvé à la tête d'une liste baptisée pour la circonstance UNR (Union nationale pour le Renouveau), sans le Palika officiel, mais avec le soutien de nombreux dissidents de ce parti. Cette liste UNR a obtenu 1 974 suffrages et deux sièges (deux de moins qu'en mai sous étiquette UNI).
- La liste Dynamique autochtone de Nidoïsh Naisseline a maintenu ses positions avec deux élus au sein de l'assemblée de province tout en progressant légèrement en voix en récoltant 1 975 suffrages (contre 1 852 en mai).
- Le Palika allait cette fois-ci seul au combat avec une liste menée par celui qui apparaissait jusqu'alors comme son leader aux Loyauté, Charles Washetine. Mais lâché par une partie de son électorat traditionnel des îles, en particulier à Ouvéa, le Palika a obtenu avec 1 216 suffrages, soit 8,64 % des inscrits, un nombre de voix nécessaire pour franchir la barre donnant accès au partage des sièges mais insuffisant pour avoir au moins un élu. Il disparaît de l'assemblée de la province des îles et perd un siège au congrès.
- Quant aux non-indépendantistes, que la désunion (trois listes en concurrence aux élections de mai) avait privés de représentation dans l'assemblée de province, ils ont fait pire dans l'union aux élections du 6 décembre. En effet, avec trois listes en mai, les non-indépendantistes avaient fait 1 236 voix, franchissant la barre mais sans obtenir de siège. Dans l'esprit du pacte républicain initié par Pierre Frogier au lendemain du scrutin du 10 mai, une seule liste baptisée « les îles pour tous » a été constituée. Après des discussions difficiles, Simon Loueckhote en a pris la tête. Cette liste n'a recueilli que 960 voix (6,82 % des suffrages exprimés), soit 276 voix de moins que les trois listes séparées de mai, signant incontestablement l'échec des

loyalistes dans la province des îles, la seule des trois provinces de Nouvelle-Calédonie où ils n'ont pas d'élu.

Résultats officiels province des îles Loyauté

(source JONC du 11 décembre 2009)

Nombre d'électeurs inscrits : 19 848			
Nombre de votants : 14 101			
Nombre de suffrages exprimés : 14 060			
Taux de participation..... 71,04 %			
Listes	Voix	Sièges à l'assemblée de province	Sièges au congrès de la NC
Dynamique autochtone - LKS	1 975	2	1
Les îles pour tous	960	0	0
UC-FLNKS	4 640	6	3
Parti travailliste	3 295	4	2
Union pour le renouveau	1 974	2	1
Palika	1 216	0	0

La mise en place de l'exécutif provincial

Avec l'aide des voix du LKS et de l'UNR, Nekö Hnepeune de l'UC-FLNKS a retrouvé son fauteuil de président de l'assemblée de province des îles Loyauté. Une majorité provinciale de 10 voix sur 14 s'est ainsi constituée qui se partage l'exécutif avec une 1^{ère} vice-présidence à l'UC-FLNKS (Jacqueline Deteix), une 2^e vice-présidence au LKS (Nidoïsh Naisseline), et une 3^e vice-présidence à une dissidente du Palika élue sur la liste UNR (Éliane Senë Waitronyie). Pas de collégialité entre indépendantistes pour la gestion de l'assemblée de la province des îles puisque le parti travailliste est exclu de l'exécutif.

3° Le congrès de la Nouvelle-Calédonie

1. Après les élections de mai 2009

En additionnant les résultats enregistrés dans chaque province, on arrive à une participation de 72,45 % pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (contre 76,44 % en 2004).

Les 54 membres du congrès, qui portent officiellement le titre peu usité de « conseillers de la Nouvelle-Calédonie », tous issus des assemblées de province, se répartissent de la manière suivante par ordre décroissant de sièges obtenus et selon la déclaration des formations politiques faites lorsque cette institution a inauguré sa mandature.

**Composition du congrès de la Nouvelle-Calédonie
Mai 2009**

Formations politiques	Sièges
Rassemblement – UMP	13
FLNKS	11
Calédonie ensemble	10
UNI	8
Avenir ensemble – LMD	6
Parti travailliste	3
RPC	2
LKS	1

Source : <http://www.congres.nc>

Seules les cinq premières formations politiques de ce tableau ont pu se constituer en groupes politiques.

Ainsi, 88 721 voix sont directement représentées au congrès par l'intermédiaire d'élus de leur propre province ou alors par des élus de leur parti provenant d'une province différente de la leur. Le parti travailliste n'a pas d'élus dans la province Sud mais on peut estimer que les électeurs du parti travailliste de la province Sud se considèrent représentés par les élus travaillistes des autres provinces. De même, l'Avenir ensemble n'a pas d'élus dans l'assemblée de la province Nord et des Îles, mais on peut estimer que les électeurs Avenir ensemble de ces deux provinces se sentent représentés par les élus de ce parti siégeant au congrès au titre de l'assemblée de la province Sud.

Il n'en demeure pas moins que 12 715 voix exprimées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas produit directement de siège, du fait que des listes n'ont pas franchi la barre des 5 % des inscrits (c'est le cas de 10 d'entre elles). C'est moins qu'en 2004 où 17 355 voix avaient été « perdues », représentant 16 listes. Peut-on dire au vu de cette diminution que la sagesse commence à naître chez tous ceux qui veulent à tout prix un siège d'élus et qui n'imaginent pas d'autres qu'eux-mêmes en tête de liste pour porter leur revendication ? L'effet barre à 5 % des inscrits et les conséquences financières d'une campagne électorale malheureuse ont sans doute été plus dissuasifs qu'en 2004. Mais une fois de plus il est loisible de constater qu'en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, quand il y a une élection, beaucoup se sentent appelés, mais peu sont élus. C'est inévitable dans un jeu démocratique ouvert.

Les élections de mai 2009 se traduisent au congrès par un éparpillement des représentations politiques.

Le Rassemblement-UMP reste le premier parti calédonien en nombre de voix (19 883 sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie) et en sièges (13 élus).

Calédonie ensemble obtient une deuxième place en terme de voix (16 770 suffrages) et dix sièges.

L'Avenir ensemble-LMD fait 11 474 voix et obtient six sièges au congrès.

Le RPC refondé en 2006 fait son entrée au congrès avec deux élus et 4 304 voix.

Le Front national disparaît du congrès où il était représenté depuis 1985, année de la première élection de Guy George, son leader jusqu'en 2008.

Dans le camp indépendantiste, l'éparpillement des listes et la complexité des alliances selon les provinces rendent impossible le calcul des voix de chacune de ses composantes sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, tant il y a dû y avoir de voix mêlées au moment du vote correspondant à la diversité des alliances lors de la constitution des listes de candidatures. L'examen des formations politiques indépendantistes déclarées au congrès après la mise en place de cette institution (cf. tableau supra) permet d'appréhender cette complexité. Ainsi, on y trouve le FLNKS qui siège avec 11 élus provenant de l'UC, du RDO et de quelques Palika. On y trouve aussi l'UNI qui a 8 élus issus du Palika, de l'UPM et de l'UC-Renouveau, ce

dernier élu sous le label UNI-FLNKS (il convient de rappeler que le FLNKS regroupe officiellement l'UC, le Palika, l'UPM et le RDO). Seuls les trois élus du Parti travailliste et le seul élu du LKS ont un étiquetage lisible.

L'élection du bureau du congrès

Elle est intervenue le vendredi 22 mai et a permis à Harold Martin de l'Avenir ensemble-LMD de retrouver son fauteuil de président, en application du pacte républicain initié par Pierre Frogier et qui prévoit une répartition des postes de responsabilité entre les trois formations loyalistes à la tête des institutions où elles sont majoritaires. Le reste du bureau (vice-présidents, secrétaires et questeurs) est composé d'élus loyalistes et indépendantistes, à l'exclusion de représentants du Parti travailliste.

L'élection du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Le cinquième gouvernement de la période de l'Accord de Nouméa a été élu le 5 juin. Il est composé de onze membres se répartissant ainsi :

- 7 loyalistes, élus sur une liste commune R-UMP, Calédonie ensemble, Avenir ensemble-LMD ;
- 4 indépendantistes élus sur deux listes différentes : 3 sur une liste FLNKS et une élue au titre d'une liste UNI.

À l'issue de cette élection, le gouvernement a désigné à l'unanimité de ses onze membres son président en la personne de Philippe Gomès, de Calédonie ensemble, à qui revient la tâche de faire fonctionner la collégialité au sein de cette institution.

Avec l'élection de Philippe Gomès à la tête du gouvernement, la mise en place de l'entente républicaine était achevée.

2. Après les élections de décembre 2009

La composition du congrès de la Nouvelle-Calédonie n'a été que peu modifiée par les élections du 6 décembre aux îles Loyauté.

L'équilibre entre les non-indépendantistes et les indépendantistes n'a pas changé (31 élus contre 23). C'est seulement à l'intérieur du camp indépendantiste que les choses ont légèrement bougé. Le Palika a perdu un siège et Jacques Lalié a rejoint le groupe FLNKS (alors qu'il avait siégé dans le groupe UNI après les élections de mai), ce qui fait que le groupe UNI est réduit à 6 élus. Quant au parti travailliste, il voit sa représentation au congrès passer de 3 à 4 sièges.

Composition du congrès de la Nouvelle-Calédonie Décembre 2009

Formations politiques	Sièges
Rassemblement – UMP	13
FLNKS	12
Calédonie ensemble	10
UNI	6
Avenir ensemble – LMD	6
Parti travailliste	4
RPC	2
LKS	1

Source : <http://www.congres.nc>

Sauf dissolution, le congrès de la Nouvelle-Calédonie et les trois assemblées de province de la troisième mandature de la période ouverte par l'Accord de Nouméa sont en place jusqu'en mai 2014. Quant au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'expérience des deux précédentes mandatures ayant montré qu'il ne fait jamais les cinq ans du mandat du congrès (il y a eu deux gouvernements pour chacune des précédentes mandatures), sa durée est inscrite dans l'avenir que par définition on ne connaît pas...

DEUXIÈME PARTIE

Les partis politiques représentés au congrès et aux assemblées de province

Ils sont représentés ici par mouvance politique (non-indépendantistes et indépendantistes) et dans l'ordre décroissant des sièges qu'ils ont obtenu au congrès.

A – La mouvance non-indépendantiste.

Sa représentation au congrès est depuis les élections de mai 2009 dispersée en quatre formations.

a) Le Rassemblement-UMP

Il a été fondé le 17 avril 1977 par Jacques Lafleur sous le nom de RPC (Rassemblement pour la Calédonie). Son but: regrouper les anti-indépendantistes dans un vaste mouvement à vocation majoritaire. Il est devenu RPCR (RPC dans la République) en juillet 1978 en intégrant officiellement le RPR-NC à l'occasion de la venue de Jacques Chirac à Nouméa (le RPR-NC avait été fondé en février 1977 par Dick Ukeiwë et Luc Steinmetz, à la demande de Jacques Chirac et de Jérôme Monod, pour prendre la suite du parti gaulliste local, l'Union démocratique). Entre-temps, en mars 1978, Jacques Lafleur avait été élu pour son premier mandat de député et avait choisi de s'inscrire au groupe RPR de l'Assemblée Nationale. En 2002, le RPCR a pris le nom de Rassemblement - UMP.

Depuis sa création jusqu'en 2005, le Rassemblement a été présidé par Jacques Lafleur. Dès le départ, le Rassemblement s'est voulu pluriethnique. De fait une proportion non négligeable de Kanak a longtemps voté pour le Rassemblement (elle a été estimée à 20 %), qui a par ailleurs toujours été bien implanté en milieu wallisien et futunien. Ce qui a permis à ce parti d'avoir des élus dans toutes les provinces et de toutes les ethnies jusqu'en 2004.

Durant les événements de la décennie 80, le RPCR a organisé la « résistance » du camp anti-indépendantiste. En 1988, Jacques Lafleur a convaincu ses partisans, non sans difficulté, de la nécessité historique d'accepter les Accords de Matignon. Dès 1991, Jacques Lafleur a été le premier à lancer l'idée d'une « solution consensuelle » pour l'avenir institutionnel du Territoire de manière à éviter le « référendum-couperet » dont l'issue ne faisait aucun doute et risquait de relancer les déchirements du passé récent. En septembre

1994, Jacques Lafleur a proposé un « pacte trentenaire », puis après 1995, il a fixé le cadre du futur Accord de Nouméa en se prononçant pour « une nécessaire émancipation du Territoire », tout en assurant que le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France « n'était pas négociable ». Ce qui a permis à Jacques Lafleur de revendiquer une large paternité de l'Accord de Nouméa. Les élections de mai 1999 ont permis au RPCR de garder largement le contrôle de la province Sud. Mais faute de majorité absolue au congrès, il avait dû s'allier avec la FCCI pour former une majorité de gouvernement.

Cependant, à partir des élections municipales de mars 2001, le Rassemblement a rencontré une opposition grandissante dans l'opinion publique et dans les cercles politiques, en raison du reproche d'hégémonie suscité par la forte présence du groupe d'affaires lié à son président dans de nombreux secteurs de la vie économique. Cette opposition s'est même traduite par des dissidences : démission de Marie-Noëlle Thémereau dès 2001, exclusion d'Harold Martin lors de l'épisode des municipales de Païta en 2001 au cours desquelles il s'était fait réélire maire sans l'investiture du Rassemblement. Le mauvais résultat enregistré aux législatives de juin 2002 (Jacques Lafleur réélu seulement au 2^e tour dans la 1^{ère} circonscription) a été l'annonciateur de l'échec de 2004. Si l'on y ajoute le report de la décision d'Inco de lancer l'usine de Goro Nickel, malgré l'attribution au géant canadien d'un permis de recherche sur Prony, alors que le Rassemblement espérait tirer bénéfice électoral du lancement de cette usine, la gestion malheureuse de l'affaire de Gouaro Déva (considérée à tort ou à raison comme un bradage du patrimoine calédonien) et l'usure du pouvoir, on en est arrivé à la défaite électorale de mai 2004.

Écarté du pouvoir avec l'avènement de l'Avenir ensemble, le Rassemblement a entamé une courte traversée du désert dont le premier épisode a été le congrès de Rivière Salée du 2 juillet 2005. Pierre Frogier était le candidat désigné pour succéder à Jacques Lafleur à la présidence du mouvement. Mais contre toute attente, Jacques Lafleur a décidé de se présenter lui aussi. Pour la première fois depuis sa création le Rassemblement allait vivre un scrutin à bulletins secrets, qui s'est terminé par la victoire de Pierre Frogier par 3 261 voix contre 889 à Jacques Lafleur. Pierre Frogier avait, sans doute sans le vouloir au départ, réglé le délicat problème de l'après Lafleur en interne, par la voie démocratique. D'autres avaient choisi de le faire par la dissidence en créant l'Avenir ensemble (cf. infra).

Après cet échec, Jacques Lafleur a quitté le R-UMP pour refonder le RPC. Pierre Frogier a alors entrepris une rénovation du Rassemblement dans le sens d'une rupture avec les « méthodes de l'ère Lafleur », en organisant la démocratie à l'intérieur du parti et en critiquant une lecture trop indépendantiste de l'Accord de Nouméa. La double victoire des candidats du Rassemblement aux législatives de juin 2007 (Pierre Frogier réélu et Gaël Yanno élu) puis un certain succès aux municipales de mars 2008 ont signé le début du renouveau du parti. En passant un accord-cadre avec l'Avenir ensemble pour ressouder le camp anti-indépendantiste, Pierre Frogier a permis au Rassemblement de revenir sur le devant de la scène en obtenant la présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Les élections de mai 2009 parachèvent ce retour, même si le succès du Rassemblement n'est pas aussi important qu'espéré. C'est vrai qu'il a subi une double érosion de voix depuis 2004 : l'une vers le RPC de Jacques Lafleur, l'autre moins importante vers le LMD de Simon Loueckhote, ce qui explique qu'il ait conservé la première place mais avec moins de voix qu'aux précédentes élections. Après cette victoire, Pierre Frogier a pris l'initiative de proposer à Calédonie ensemble et à l'Avenir ensemble « un pacte républicain » pour refaire l'unité des trois composantes loyalistes. C'est dans ces conditions que le Rassemblement a retrouvé la présidence de la province Sud.

En tant que signataire historique de l'Accord de Nouméa, le Rassemblement est de retour aux affaires, porteur d'une histoire et avec l'ambition de réussir la préparation de l'avenir.

Poids politique : Présidence de l'assemblée de la province Sud et 15 sièges au sein de cette assemblée ; 1 élu dans l'assemblée de la province Nord ; 13 élus au congrès de la Nouvelle-Calédonie ; 3 membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; 6 maires (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Boulouparis, Farino et Île des Pins) ; 3 parlementaires (deux députés à l'Assemblée Nationale, Pierre Frogier et Gaël Yanno, et un député au Parlement européen élu en juin 2009, Maurice Ponga)

b) Calédonie ensemble

Calédonie ensemble est un parti créé le 11 octobre 2008 lors d'un congrès constitutif qui s'est tenu à Nouville. C'est une dissidence de l'Avenir ensemble (cf. infra) créé en 2004 et qui lui-même était une dissidence du Rassemblement-UMP.

Calédonie ensemble a comme leader Philippe Gomès et regroupe des élus et des militants qui ont reproché à Harold Martin et à Didier Leroux d'avoir trahi le programme originel de l'Avenir ensemble en se rapprochant du Rassemblement-UMP au travers d'un accord-cadre destiné à mieux coordonner l'action des partis loyalistes dans la gestion des affaires calédoniennes. En fait les premières tensions au sein de l'Avenir ensemble avaient commencé lors des élections législatives de juin 2007 lorsque Philippe Gomès s'était présenté contre Didier Leroux auquel il aurait été promis qu'il serait le candidat du parti à la députation.

Calédonie ensemble est un parti non-indépendantiste dont la plupart des membres se disent proches de l'UMP. Calédonie ensemble veut l'application de l'Accord de Nouméa dans le dialogue avec les indépendantistes, de manière à aboutir à une nouvelle solution consensuelle de sortie de cet Accord à soumettre à référendum pour faire de la Nouvelle-Calédonie une « petite nation dans la grande nation française » pour reprendre l'expression controversée de Philippe Gomès. Ce qui signifie aux dires de son auteur une Calédonie très autonome au sein de la République. Il faut préciser que pour permettre un tel référendum sur une nouvelle solution consensuelle, une modification de l'Accord de Nouméa et par conséquent de la Constitution seront sans doute nécessaires. Car cet accord prévoit que la seule question qui sera soumise au choix des populations intéressées lors de la consultation de sortie portera sur le transfert des compétences régaliennes de l'État à la Nouvelle-Calédonie. En cas de réponse positive après une seule consultation, la Nouvelle-Calédonie accédera à la pleine souveraineté c'est-à-dire à l'indépendance. En cas de persistance d'une réponse négative après trois consultations, les partenaires politiques de l'Accord de Nouméa devront se réunir pour examiner la situation créée. De cette réunion sortira peut-être une nouvelle « solution consensuelle » mais postérieure à la consultation populaire. Pour qu'une solution consensuelle soit soumise à référendum en lieu et place de la consultation prévue sur le transfert des compétences régaliennes de l'État à la Nouvelle-Calédonie, il faudrait modifier au préalable l'Accord de Nouméa et faire entrer cette modification dans le titre XIII de la Constitution. Ce qui n'est pas impossible après tout puisqu'une révision de la Constitution avait déjà été réalisée pour rendre possible la ratification de l'Accord de Nouméa.

Calédonie ensemble veut être le vrai continuateur de l'Avenir ensemble version 2004 et affirme son attachement aux 75 propositions qui avaient constitué les promesses électorales de ce parti, propositions à fortes connotations sociales.

Engagés dans la campagne électorale des provinciales de 2009 dans les trois provinces, Calédonie ensemble et Philippe Gomès ont dirigé leurs attaques principalement contre l'Avenir ensemble et le Rassemblement. Ce qui a en partie payé puisque Calédonie ensemble a battu l'Avenir ensemble et a obtenu une deuxième place honorable derrière le R-UMP, bien que Philippe Gomès ait perdu la province Sud.

Une fois les élections passées et le juge de paix ayant tranché entre les trois partis loyalistes en donnant l'avantage au Rassemblement, Philippe Gomès et Calédonie ensemble, disant faire preuve de réalisme et de pragmatisme ont répondu favorablement à l'idée lancée par Pierre Frogier de constituer un « pacte républicain » pour refonder une unité dans le camp des partis loyalistes.

C'est ce pacte républicain qui a placé Philippe Gomès à la tête de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans lequel son parti dispose de trois membres, dont son président.

Poids politique : Présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; 3 membres de ce gouvernement dont son président ; 10 élus au congrès de la Nouvelle-Calédonie ; 11 élus à l'assemblée de la province Sud ; un apparenté dans l'assemblée de la province Nord ; 3 maires (La Foa, Thio et Moindou).

c) L'Avenir ensemble

L'Avenir ensemble a été au départ une liste constituée dans la province Sud en vue des élections de mai 2004. Elle rassemblait des dissidents du Rassemblement-UMP (dont les figures marquantes sont Harold Martin, qui n'a jamais accepté que Jacques Lafleur lui ait préféré à l'époque Pierre Frogier comme dauphin, Philippe Gomès, Marie-Noëlle Thémereau) et des personnalités d'horizons très divers issus de petits partis déjà engagés dans des scrutins provinciaux (comme l'Alliance de Didier Leroux, qui se définit comme gaulliste et qui représente François Bayrou en Nouvelle-Calédonie depuis 2002), ou municipaux (Tous d'ici d'Isabelle Ohlen), ou constitués à l'approche des élections de 2004 (comme l'UMDC, l'Union pour une majorité démocratique en Calédonie d'Alain Descombels). Rien ne permettait d'imaginer que des personnes si diverses, à l'ambition et aux parcours politiques concurrents, auraient réussi à taire leurs différences et à se regrouper sur une même liste pour éviter le laminage que l'effet barre à 5 % des inscrits n'aurait pas manqué d'avoir si elles s'étaient présentées séparément sur des listes. Rien, sauf le point commun susceptible de les fédérer : la volonté de mettre fin au « système Lafleur » incarné par l'hégémonie par eux dénoncée du Rassemblement-UMP sur la vie politique et économique de la Nouvelle-Calédonie et surtout de la province Sud.

Cette alchimie a pris et a conduit l'Avenir ensemble à bouleverser la donne politique en Nouvelle-Calédonie à l'occasion des élections provinciales de 2004.

L'Avenir ensemble est ainsi devenu le premier groupe représenté à l'assemblée de la province Sud et a vu un de ses leaders, Philippe Gomès, s'emparer de la présidence de cette institution, écartant ainsi Jacques Lafleur d'un poste qu'il avait occupé depuis le début de la provincialisation. L'Avenir ensemble avait fait jeu égal avec le Rassemblement au congrès (16 sièges). Dans la foulée et par le jeu d'alliances avec le FN et l'UC, l'Avenir ensemble s'était emparé aussi de la présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie, avait gagné la présidence du gouvernement, donnant l'impression que l'hégémonie majoritaire du Rassemblement était remplacée par l'hégémonie minoritaire de l'Avenir ensemble.

L'Avenir ensemble, après sa victoire électorale, s'était structuré en parti politique lors d'un congrès fondateur le 28 août 2004 à Nouméa.

Le 1^{er} octobre 2004 Harold Martin devenait le président de l'Avenir ensemble à la quasi unanimité des militants. Il était le seul candidat.

Les péripéties qui ont suivi la victoire de 2004 ont montré que les leaders de ce parti n'ont pas su vivre ensemble leur avenir pendant très longtemps. En effet, une première fissure est apparue à l'occasion des élections législatives de 2007 lorsque Philippe Gomès a décidé de se présenter dans la 1^{ère} circonscription qui aurait été promise à Didier Leroux lors de la création de l'Avenir ensemble. L'échec des candidats Avenir ensemble dans la 1^{ère} circonscription (Philippe Gomès et Didier Leroux) et dans la 2^{ème} circonscription (Harold Martin) a sanctionné cette querelle et annoncé le déclin. Le mauvais résultat des municipales de mars 2008 l'a confirmé. Désormais divisé en deux camps, l'un derrière le tandem Martin-Leroux l'autre derrière Philippe Gomès, l'Avenir ensemble finit par éclater. En septembre 2008, Philippe Gomès et ses amis le quittent et fondent un nouveau parti, Calédonie ensemble.

Pour les provinciales de 2009, l'Avenir ensemble prend sur sa liste en province Sud le sénateur Simon Loueckhote désormais étiqueté LMD. Ces élections sont un revers pour l'Avenir ensemble qui n'obtient que 8 élus à l'assemblée de la province Sud (dont deux LMD) et 6 élus au congrès. Bénéficiant, sans l'avoir voulu, du pacte républicain initié par Pierre Frogier, l'Avenir ensemble retrouve en la personne d'Harold Martin la présidence du congrès qu'elle avait obtenue en 2004.

En juillet 2009, Didier Leroux, tirant les leçons de l'échec électoral de l'Avenir ensemble, décide de quitter la présidence du parti qu'il occupait depuis juin 2008 avant d'en démissionner en octobre 2009.

Poids politique : présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie et 6 membres de cette assemblée ; 8 élus à l'assemblée de la province Sud ; 1 maire (Païta).

d) Le Rassemblement pour la Calédonie (RPC)

Le RPC est un parti ressuscité. Il a été créé en 2006 par Jacques Lafleur qui avait démissionné en décembre 2005 du Rassemblement-UMP dont il était le fondateur, car il n'avait pas accepté son échec au congrès de Rivière Salée au cours duquel il avait dû céder la présidence à Pierre Frogier (cf. supra). Mais cette création est en fait une résurrection du premier RPC qui avait été fondé le 17 avril 1977 par Jacques Lafleur et qui s'était au fil des ans transformé en RPCR et en Rassemblement-UMP.

Pour Jacques Lafleur, ce nouveau RPC était un moyen de contrer le R-UMP de Pierre Frogier qualifié de « petit rassemblement » et de retrouver l'esprit d'origine de l'Accord de Nouméa. Jacques Lafleur a alors été rejoint par le sénateur Simon Loueckhote qui a quitté le Rassemblement pour devenir président du nouveau RPC.

Jacques Lafleur s'est présenté aux législatives de juin 2007 pour contrer Gaël Yanno du R-UMP. Il a été battu, perdant ainsi un mandat de député qu'il détenait depuis mars 1978.

Aux municipales de mars 2008, Simon Loueckhote qui avait déjà pris ses distances avec Jacques Lafleur, se différencie du RPC dont il est pourtant le président en présentant sa propre liste. Un mois après, il officialise sa rupture avec Jacques Lafleur en fondant son propre parti Le Mouvement de la Diversité (LMD).

C'est donc un RPC réduit qui se présente aux provinciales de mai 2009. La liste RPC où Jacques Lafleur est en première position obtient deux sièges à l'assemblée de la province Sud et au congrès (soit 7,71 % des suffrages).

C'est sans doute l'échec de trop pour un Jacques Lafleur déçu qui a fini par reconnaître dans une déclaration aux Nouvelles le 11 mai que son action appartient désormais au passé, donc à l'Histoire.

Justement, de Jacques Lafleur, l'Histoire retiendra la poignée de mains avec Jean-Marie-Tjibaou, les Accords de Matignon et l'Accord de Nouméa.

Poids politique : 2 élus au congrès et à l'assemblée de la province Sud.

e) Le Mouvement de la diversité (LMD)

Le LMD a été créé le 10 avril 2008 par le sénateur Simon Loueckhote, après la percée faite par sa liste « Nouméa la diversité en mouvement » présentée aux municipales de mars 2008 dans le chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie où elle a obtenu 4 élus. Entré en politique avec le RPCR, Simon Loueckhote a suivi Jacques Lafleur dans la courte aventure du RPC refondé en 2006 et dont il est devenu président mais dont il s'est éloigné dès 2007.

Le LMD se définit comme non-indépendantiste mais très autonomiste et envisage que la Nouvelle-Calédonie devienne au terme du processus de l'Accord de Nouméa un pays d'outre-mer associé à la France.

Aux provinciales de mai 2009, après avoir été sollicité par Philippe Gomès pour être tête d'une liste loyaliste dans la province des Îles, il s'allie finalement avec l'Avenir ensemble où sa place sur la liste de ce parti dans la province Sud fait des remous. Il a été élu au sein de cette assemblée et au congrès avant de devenir membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. La liste qu'il soutenait dans la province des Îles n'a recueilli que 3,6 % des suffrages exprimés.

Poids politique : 1 sénateur (Simon Loueckhote) ; 1 membre du gouvernement local ; 1 membre de l'assemblée de la province Sud.

B – La mouvance indépendantiste

Remarques préliminaires. Le FLNKS existe-t-il encore ?

Le FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) a été fondé le 24 septembre 1984. Il succédait alors au FI (Front indépendantiste), créé en 1979. Il comprend aujourd'hui des partis et groupes de pression : UC, Palika, UPM (Union progressiste mélanésienne), RDO (Rassemblement démocratique océanien), PSK (le Parti socialiste de Kanaky dont on n'entend plus parler ces derniers temps et qu'il ne faut pas confondre avec le parti socialiste de Nouvelle-Calédonie rattaché, lui, au PS de la rue de Solférino). D'autres partis indépendantistes ne font pas partie du FLNKS : c'est le cas du LKS, de l'UC-Renouveau et du Parti travailliste de création récente.

Le FLNKS a porté le combat en faveur de l'indépendance kanak socialiste (l'IKS) lors des « événements », apparemment soudé derrière son leader charismatique Jean-Marie Tjibaou. Il s'est désuni après les élections provinciales de 1995, en raison des rivalités de personnes pour son leadership (entre Paul Néaoutyine du Palika et Roch Wamytan de l'UC), mais aussi de divergences stratégiques (à l'approche de la signature de l'Accord de Nouméa). Ses composantes sont allées en ordre séparé aux élections provinciales de 1999. Depuis son congrès de décembre 2001, au cours duquel Roch Wamytan a été évincé de son poste de président, le FLNKS a été incapable de se mettre d'accord pour lui trouver un successeur. Un système de présidence tournante et collégiale pour un an a été mise en place : elle est confiée au bureau politique. Cette incapacité du FLNKS à se choisir un président et sa difficulté à réunir un congrès est la traduction de la persistance de la rivalité entre ses deux composantes principales (UC et Palika), des divisions au sein même de l'UC, mais aussi des incertitudes idéologiques de la mouvance indépendantiste dans la période de l'après-Accord de Nouméa. C'est donc désuni que le FLNKS est allé aux élections du 9 mai 2004. Le Palika et ses alliés y avaient devancé l'UC.

La situation ne s'est pas améliorée en 2009 puisque c'est encore désuni que le FLNKS est allé au combat électoral. Mais cette fois-ci, on a assisté à un rééquilibrage entre Palika et UC au profit de cette dernière. Et surtout un concurrent indépendantiste est apparu, c'est le Parti travailliste dont le positionnement plus radical, appuyé sur un syndicat, l'USTKE, aux méthodes musclées a mordu sur les composantes du Front et particulièrement sur le Palika. Le Front a perdu toute lisibilité au point que certaines de ses figures comme Paul Néaoutyine du Palika ou Victor Tutugoro de l'UPM demandent une clarification, en critiquant l'UC pour son « instrumentalisation du FLNKS à des fins électorales », pour l'utilisation abusive qu'elle fait de ce sigle au congrès de la Nouvelle-Calédonie ou enfin pour son empathie avec le PT-USTKE et ses méthodes musclées.

Le 29^e congrès du FLNKS qui s'est réuni à Rivière Salée les 12 et 13 décembre 2009 a tenté de mettre fin à cette situation confuse (depuis 2001 une telle instance n'avait pas pu être réunie).

Les débats de ce congrès ont été plutôt vifs entre les composantes du Front. Mais un souci de clarification a été affiché à la fin de ces débats :

- clarification sur le programme, axé à terme sur l'accès à la pleine souveraineté ;
- clarification sur les structures, avec une direction qui demeure collégiale, le bureau politique étant conforté comme organe dirigeant de la coalition indépendantiste, ce qui signifie qu'il n'a pas été possible de se mettre d'accord sur un président.

a) L'Union calédonienne.

Elle a été créée le 12 mai 1956 par Maurice Lenormand et Roch Pidjot. C'est le plus ancien parti de Nouvelle-Calédonie, par lequel beaucoup de figures politiques de tous bords sont passées. Jean-Marie Tjibaou, Yéweiné Yéweiné et Éloi Machoro en faisaient partie.

Au départ parti autonomiste et pluri-ethnique (sa devise est: « deux couleurs, un seul peuple »), elle rassemblait des Européens et des Mélanésiens issus de l'UICALO d'obédience catholique (Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre), et de l'AICLF d'obédience protestante (Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français).

- En 1970, elle a connu une première scission entraînant la création de l'Union multiraciale de Yann Céléné Urégei.
- En 1971, une deuxième scission a abouti à la création du MLC (Mouvement Libéral Calédonien) par Jean Lèques, Georges Nagle et Max Frouin.

- En 1977, au congrès de Bourail, l'UC s'est prononcée officiellement pour l'indépendance, ce qui a entraîné une troisième scission aboutissant à la création de l'UNC (Union pour la Calédonie) future FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne) avec Jean-Pierre Aifa.

Sous la présidence de Jean-Marie Tjibaou elle a participé en 1979 à la création du Front indépendantiste et s'est engagée en 1981 en faveur de l'IKS. En septembre 1981 son secrétaire général, Pierre Declercq est assassiné. Elle devient la composante majoritaire du FLNKS en 1984. Ses leaders sont à la tête des actions violentes et des troubles qui commencent la même année. Au congrès de Poya en 1986, elle exige par une motion l'exclusion de tous les non-Kanak du corps électoral appelé à se prononcer au référendum prévu par le statut Pisani. Elle est douloureusement touchée le 5 mai 1989 par l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwené Yeiwené par Djoubéli Wéa à Ouvéa, onze mois après la signature des Accords de Matignon.

Si l'IKS reste la référence idéologique du mouvement, l'UC préconise finalement de passer par l'étape de l'indépendance négociée. Son président Roch Wamytan signe l'Accord de Nouméa le 5 mai 1998, après que l'UC ait été en première ligne dans l'affaire du « préalable minier ».

Elle enregistre de mauvais résultats aux élections municipales de mars 2001. Richard Kaloï est exclu du mouvement après ces municipales. À son congrès de novembre 2001, elle voit Pascal Naouna succéder à Roch Wamytan à sa présidence. Elle se durcit, contre l'État et contre le Rassemblement qu'elle accuse de « dévoyer » l'Accord de Nouméa.

Elle va aux élections de mai 2004 sous sa seule étiquette dans les trois provinces et enregistre à cette occasion de nouvelles dissidences qu'elle sanctionne par des exclusions (Roch Wamytan dans la province Sud et Jacques Lalié aux îles Loyauté). Elle a perdu en 2004 le bras de fer qui l'a opposée dans la province Nord au leader du Palika Paul Néaoutyine. Dans la province des Îles, elle a reculé et n'a conservé la présidence de l'assemblée qu'avec des alliances loyaltiennes étonnantes pour l'œil non averti.

En 2007, Charles Pidjot remplace Pascal Naouna à la présidence de l'Union calédonienne et réaffirme son option pour l'indépendance et l'utilisation de l'Accord de Nouméa pour y arriver, mais en admettant qu'elle pourrait se faire en association avec la France. L'UC réintègre en son sein Roch Wamytan en décembre 2007. La présence du tandem Pidjot-Wamytan à la tête de l'UC annonce une radicalisation du mouvement qui risque de mettre à mal sa cohésion et son unité.

Elle prépare les provinciales de mai 2009 avec l'intention d'en remonter au Palika. Elle y arrive en province Nord en obligeant Paul Néaoutyine à attendre le 3^e tour pour retrouver à la majorité relative la tête de l'exécutif provincial. Elle y arrive à l'assemblée de la province des Îles en excluant le Palika de son exécutif. Elle joue le jeu de l'unité du FLNKS dans le Sud, mais la première place de Roch Wamytan sur la liste ne plait pas à tout le monde et sert de prétexte à quelques-uns (dont Jean-Pierre Deteix, le compagnon de route de Pierre Declercq) pour monter la liste d'Ouverture citoyenne.

Elle place Pierre Ngaiohni à la vice-présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dépossédant ainsi la Palika Déwé Gorodey d'un poste qu'elle avait occupé depuis 2001.

Poids politique : 3 membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dont le vice-président ; 9 élus au congrès ; 1 dans l'assemblée de la province Sud ; 8 dans l'assemblée de

la province Nord ; 6 dans l'assemblée de la province des Îles et la présidence de cette assemblée ; 7 maires (Poya, Poum, Canala, Hienghène, Pouébo, Lifou, Ouvéa).

b) Le Palika (Parti de Libération Kanak)

Il a été créé en juillet 1975. C'était à l'origine un mouvement d'inspiration marxiste dont le but était, par l'IKS, de mettre en place un système d'économie collectiviste dans un État kanak indépendant. Très actif pendant les événements, il n'a accepté en 1988 les Accords de Matignon que comme une simple étape dans le processus de décolonisation engagée. Longtemps considéré comme l'aile radicale et dure du FLNKS, le Palika a adopté une attitude plus modérée à partir de 1997, l'UC ayant alors pris sous la présidence de Bernard Lepeu le relais de l'aile radicale du FLNKS. Après avoir perdu la présidence du FLNKS en 1995 au profit de Roch Wamytan (de l'UC), le leader du Palika, Paul Néaoutyine, est revenu sur le devant de la scène en 1998 en participant aux négociations finales qui ont abouti à la conclusion de l'Accord de Nouméa. En 1999, le Palika a présenté sa propre liste de candidats sous l'étiquette UNI (Union Nationale pour l'Indépendance) dans le Nord, ce qui a ouvert à Paul Néaoutyine la présidence de la province Nord, et aux Îles Loyauté où le Palika s'est placé en position d'arbitre.

Aux élections de mai 2004, le Palika s'est présenté dans la province Nord sous une liste UNI-FLNKS qu'il a ouverte à l'UPM. Dans la province des Îles, la liste UNI était essentiellement Palika. Dans la province Sud, la liste UNI-FLNKS était une liste majoritairement Palika, avec une présence RDO et UPM. La victoire électorale de la liste UNI-FLNKS dans le Nord avait permis à Paul Néaoutyine de conserver la présidence de cette province. Mais dans la province des Îles Loyauté, la liste UNI n'était arrivée qu'en 3^e position, alors qu'elle n'avait pas franchi la barre des 5 % dans la province Sud.

Aux élections de mai 2009, la position du Palika est sensiblement la même qu'en 2004 dans la province Nord où il fait liste commune avec l'UPM et le RDO sous étiquette UNI, sauvant ainsi de justesse sa présidence de l'assemblée provinciale. Aux Îles, la liste UNI-FLNKS a été faite dans la douleur pour le Palika qui y a fait alliance avec l'UC-Renouveau de Jacques Lalié et le FDIL de Cono Hamu, laissant sur la touche Charles Washetine qui apparaissait jusque là comme le numéro 2 du parti. Résultat : le Palika ne participe plus à l'exécutif de la province des Îles. Dans la province Sud, le Palika a participé à la liste unitaire FLNKS mais son élu Sylvain Pabouty ne siège pas dans le groupe UNI au congrès de la Nouvelle-Calédonie. Et le Palika n'a plus qu'un membre au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dont il a perdu la vice-présidence au profit de l'UC.

En prenant personnellement le poste de porte-parole du Palika, à la place de Charles Washetine, après le congrès de ce parti qui s'est tenu le 27 juin 2009, Paul Néaoutyine veut sans doute revivifier un parti qui sort malmené des provinciales 2009 avec l'espoir d'empêcher Roch Wamytan ou l'UC de reprendre le leadership du FLNKS mais aussi de contrer la montée en puissance du parti travailliste..

Poids politique : 1 membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ; 7 élus au congrès de la Nouvelle-Calédonie (dont un siège dans le groupe FLNKS) ; 7 élus dans l'assemblée de la province Nord (car sur les 9 membres de la liste UNI-FLNKS, l'un est UPM et une deuxième est RDO) ; 7 maires (Houaïlou, Poindimié, Touho, Kouaoua, Sarraméa, Koné, Voh).

c) Le parti travailliste

C'est un parti indépendantiste créé lors du congrès de Rivière Salée les 17 et 18 novembre 2007. Il est la doublure du syndicat USTKE engagé depuis sa création autant dans l'action purement syndicale que dans l'action politique. D'ailleurs le président d'honneur de ce syndicat aujourd'hui président du PT, Louis Kotra Uregei, s'était engagé dans la vie politique avant la création du parti travailliste en se présentant aux élections législatives dans la 1^{ère} circonscription (il n'avait obtenu que 2 019 voix). Le Parti travailliste a participé aux municipales de mars 2008 avec quelques succès à Lifou et Pouébo entre autres.

Le Parti travailliste se veut ultra-indépendantiste et anticapitaliste, donc très à gauche bien que son président soit chef d'entreprise. Il a le soutien de l'altermondialiste José Bové ou du communiste révolutionnaire Olivier Besancenot, figure de proue du Nouveau parti anticapitaliste.

Le Parti travailliste milite pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie dès 2014 pour permettre l'avènement rapide de Kanaky. Et comme il refuse l'Accord de Nouméa et le processus d'autodétermination par consultation des populations intéressées, choisira-t-il pour y arriver la voie de la déstabilisation voire de l'insurrection ? Il pourrait compter pour cela sur l'USTKE et sur ses militants aguerris.

Aux provinciales de mai 2009, le Parti travailliste a été présent dans les trois provinces mais ses listes n'ont passé la barre des 5% des inscrits que dans les provinces Nord et Îles où il a respectivement 3 et 2 élus.

Poids politique : 4 membres du congrès de la Nouvelle-Calédonie ; 4 élus à l'assemblée de la province nord ; 2 dans celle de la province des Îles.

d) Le LKS

Le LKS (Libération Kanak Socialiste) a été créé le 8 avril 1981 par Nidoish Naisseline, Grand Chef de Guahma (Maré). Membre du FI puis du FLNKS, il quitte ce dernier en 1984 en refusant de cautionner le boycott actif des élections territoriales de novembre 1984, point de départ des « événements ». Nidoish Naisseline est signataire des accords de Matignon. Président de la province des Îles de 1995 à 1998 avec l'appui du RPCR et du FDIL, puis de 1998 à 1999 avec l'appui du FLNKS, Nidoish Naisseline fait campagne pour le oui à l'Accord de Nouméa.

L'implantation du LKS est forte aux îles Loyauté et principalement à Maré où il détient le poste de maire.

Le LKS développe une idéologie favorable à l'indépendance, dans le respect de la coutume et veut concilier développement économique avec respect de l'identité océanienne et « indigène ». C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'intitulé de la liste « Dynamique autochtone ou la terre en partage » qu'il a présentée dans la seule province des Îles pour les élections de mai 2009.

Dans cette province, le LKS et son leader Nidoish Naisseline ont mené la campagne électorale dans un véritable bras de fer avec le parti travailliste et l'USTKE sur fond de grève à Air Calédonie. En voix c'est le parti travailliste qui a gagné, mais en sièges, les deux partis sont arrivés à égalité : deux élus pour chaque formation dans l'assemblée de la province des Îles. Mais le deuxième round de ce combat s'est terminé par la victoire de Nidoish Naisseline qui en s'alliant à Nekö Hnepeune de l'UC a gagné une vice-présidence de l'exécutif et a empêché le parti travailliste d'y entrer dans le cadre d'une alliance avec l'UNI-FLNKS.

Poids politique : 1 élu au congrès de la Nouvelle-Calédonie ; 2 élus à l'assemblée de la province des Îles ; 1 maire (Maré).

e) L'UC Renouveau

Ce n'est pas au départ un parti mais l'intitulé d'une liste qui a été présente dans la province des îles Loyauté aux élections de mai 2004. Elle est le résultat d'une dissidence de l'UC. Jacques Lalié n'étant pas retenu par l'UC pour figurer sur sa liste en position éligible a fait sa propre liste, habilement intitulée UC Renouveau, non pas UC comme Union calédonienne, mais comme Unir et Construire dans le Renouveau. Il a payé cette dissidence par son exclusion de l'UC prononcée par le comité directeur d'Arama le 26 juin 2004. L'UC Renouveau a rencontré quelques petits succès aux municipales de 2008 à Lifou et à Maré.

Aux provinciales de 2009, l'UC Renouveau s'est présentée aux Îles Loyauté où son leader Jacques Lalié s'est retrouvé en tête d'une liste UNI-FLNKS. Il a été élu.

Poids politique : 1 élu au congrès de la Nouvelle-Calédonie et à l'assemblée de la province des Îles.

f) L'UPM (Union progressiste mélanésienne)

L'UPM a été créée le 15 octobre 1974 par des dissidents de l'Union multiraciale de Yann Céléne Urégei. Elle a d'abord été dirigée par André Gopéa et Edmond Nékiriai. Elle a adhéré au FLNKS en 1984. Elle a perdu ses élus aux provinciales de 1999, mais a continué d'apparaître sur le devant de la scène par le fait que son principal dirigeant Victor Tutugoro était (et reste) le porte-parole d'un FLNKS sans président.

Associée au Palika pour les élections de mai 2009 comme en 2004, l'UPM a un élu à l'Assemblée de la province Nord. Dans la province Sud, présente sur la liste unitaire FLNKS, l'UPM a aussi un élu. Par contre elle n'a pas d'élu au congrès de la Nouvelle-Calédonie. Son poids politique est donc plutôt réduit.

Poids politique : 1 élu à l'assemblée de la province Sud et à l'assemblée de la province Nord ; 1 maire (Ponérihouen).

g) Le RDO (Rassemblement Démocratique Océanien)

C'est un parti ethnique wallisien et futunien qui a été créé le 12 février 1994 lorsque la « tendance Sako » de l'Union Océanienne (mouvement regroupant des Wallisiens et des Futuniens de Nouvelle-Calédonie non RPCR mais hostiles à l'indépendance), a décidé de se constituer en parti favorable à un rapprochement avec le FLNKS. Depuis, le RDO a confirmé son « engagement pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et son soutien total à la lutte du peuple kanak ». Membre à part entière du FLNKS depuis février 1998, le RDO a fait partie de la liste unitaire de la coalition indépendantiste en province Sud aux élections de mai 1999, ce qui a permis à son Président, Alosio Sako, de siéger au congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Présent en mai 2004 sur les listes FLNKS dans les provinces Sud et Nord, le RDO n'a eu qu'une élue dans cette dernière.

Aux élections de mai 2009 le RDO a une élue dans la province Sud et une autre dans la province Nord après que Déwé Gorodey soit désignée au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Poids politique : 1 élue à l'assemblée de la province Sud et à l'assemblée de la province Nord.